



APPEL D'OFFRES

Pour le Bureau d'accueil des Musiques de Guyane :

- Organisation et coordination du cycle de rencontres « TEMPO : le RDV Musique »
- Réalisation de la cartographie des acteurs de la filière musicale
- Réalisation de l'annuaire des dispositifs d'aide pour accompagner la filière musicale

Contexte

La Guyane possède un patrimoine musical riche et pluriel au carrefour des traditions amérindiennes, créoles et businenge, des influences amazoniennes, caribéennes, urbaines et contemporaines. Mais l'accès limité à l'information, le déficit d'accompagnement, la faible structuration des carrières et le manque de visibilité limitent le développement de la filière musicale.

Face à ces problématiques, la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), en partenariat avec l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) « Les trois fleuves », a lancé les **Etats Généraux de la Musique en Guyane** du 22 au 26 avril 2025. Les consultations sur le territoire ont confirmé les besoins et attentes des acteurs de la filière en matière de structuration et de développement.

C'est ainsi que l'Assemblée Territoriale de Guyane a autorisé, par voie de délibération du 26 mars 2026 (n°CP-2026-22), la mise en place du Bureau d'Accueil des Musiques de Guyane (BAM).

Le BAM Guyane, structure ressource de la musique en Guyane

Le BAM se donne pour mission de devenir la structure ressource dédiée à la musique en Guyane, en cohérence avec les politiques culturelles locales et nationales.

Pensé comme un outil stratégique au service de la filière, le BAM a vocation à se positionner comme un guichet unique permettant de :

- Améliorer l'accès à l'information juridique, administrative et professionnelle, et orienter vers les dispositifs existants ;
- Accompagner la structuration des parcours et des entreprises culturelles ;
- Soutenir la création, la production (ateliers, master classes, résidences pédagogiques)
- Développer les circuits de diffusion (intra-guyanais, amazoniens, caribéens et transfrontaliers, plateformes numériques)
- Renforcer la mise en réseau des acteurs et la lisibilité de l'écosystème musical (coopérations avec les établissements d'enseignements musicaux)
- Favoriser le rayonnement territorial, national et international des artistes guyanais

La mise en œuvre du BAM Guyane passera par deux phases :

- Phase de préfiguration (1 à 2 ans)
- Phase de consolidation des missions (à partir de 3 ans)

Description de l'appel d'offres

Dans le cadre de la préfiguration du BAM Guyane, la CTG et l'EPCC « Les trois fleuves » souhaitent poursuivre les travaux de diagnostic en menant trois actions principales :

1. L'organisation et la coordination du cycle de rencontres « TEMPO : le RDV Musique » ;
2. La réalisation de la cartographie des acteurs de la filière musicale ;
3. La réalisation de l'annuaire des dispositifs d'aide pour accompagner la filière musicale.

L'objectif de cet appel d'offres vise à confier à un opérateur expert de la filière, les missions d'organisation et de coordination de ces événements. Un programme d'actions devra être proposé sur l'ensemble des bassins de vie.

Actions à mettre en place par l'opérateur

	Action 1	Action 2	Action 3
<i>Intitulé de l'action</i>	L'organisation et la coordination du cycle de rencontres « TEMPO : le RDV Musique »	La réalisation de la cartographie des acteurs de la filière musicale	La réalisation de l'annuaire des dispositifs d'aide pour accompagner la filière musicale
<i>Objectifs</i>	Permettre aux participants de ressortir avec des connaissances et se professionnaliser sur les autres territoires.	Identifier tous les acteurs de la filière musicale du territoire (producteurs de spectacles, artistes, techniciens, labels, studios, liens et diffusion...).	Recenser tous les dispositifs d'aide existants pour accompagner la filière musicale.
<i>Formats</i>	Conférences itinérantes, tables rondes, ateliers, présentiel, visioconférence, webinaire, podcast.		
<i>Echéance</i>	Un événement mensuel sur 2026-2027.	2 mois à compter du début de l'opération.	2 mois à compter du début de l'opération.
<i>Thématiques et problématiques</i>	<ul style="list-style-type: none">• Management d'artiste & booking ;• Structuration de carrières ;• Diffusion et production sur les plateformes ;• Musique Assistée par Ordinateur / Studio / Autoproduction ;		

	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de distribution numérique ; • Promotion digitale & streaming ; • Sonorisation live et scénographie ; • Enregistrement et mixage en solo ; • Perfectionnement artistique (composition, arrangement, improvisation) ; • Droits d'auteurs, propriété intellectuelle et législation musicale, usage de l'IA ; • Distribution des musiques sur les plateformes de streaming, vente en ligne et utilisation des outils de marketing numérique ; • Renforcement du réseau avec mise en relation avec les scènes, festivals et réseaux amazoniens et caribéens. 		
<i>Communication de l'évènement</i>	Diffusion sur les médias et les réseaux sociaux (à préciser).	Diffusion sur les médias et les réseaux sociaux (à préciser).	Diffusion sur les médias et les réseaux sociaux (à préciser).
<i>Livrables à produire</i>	Support de communication (communiqué, affiche, flyer), captation, bilan et évaluation de l'action.	Support de communication (communiqué, affiche, flyer), annuaire numérique, cartographie des acteurs de la filière.	Support de communication (communiqué, affiche, flyer), annuaire des dispositifs d'aide pour accompagner la filière musicale (le CNM, la SACEM, ...).

Critères d'appréciation des candidatures

Le profil des candidats sera apprécié selon les critères suivants :

- Maîtrise de montage administratif
- Gestion de projets
- Expertise dans le domaine musical
- Expertise dans le domaine de la propriété intellectuelle

- Connaissance de la filière musicale (artistique, commercial, juridique...) aux échelles locales, régionales voir nationales
- Expérience dans l'organisation de workshops, ateliers, conférences, ..., sous forme de livrable ou référentiel
- Capacité à utiliser les outils numériques
- Connaissance dans la production et logistique de la filière musicale
- Proposition de programmation d'ateliers incluant intervenants, prestataires
- Expérience avérée
- Compétences en animation

Au vu de la diversité de la filière musicale, une attention sera portée sur la sélection des prestataires et intervenants selon **l'expertise et l'expérience avérées** dans les domaines de la filière musicale.

Afin de garantir l'accessibilité, les intervenants devront rendre disponibles les formats vidéo et visio-conférences sur les plateformes dédiées.

Dossier de candidature

Le dossier devra être composé des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Curriculum Vitae récent, détaillé et référencé du candidat ou de l'équipe projet
- Curriculum Vitae des intervenants
- Tous les travaux réalisés par le candidat en lien avec la filière musicale (projets Guyane ou hors Guyane)
- Livrable ou référentiel déjà produit en lien avec la filière musicale
- Détail du coût des interventions

La qualité des informations apportées sera déterminante dans la sélection du candidat ou de l'équipe projet.

Dotation financière

Cet appel d'offres est doté d'une enveloppe budgétaire de **15 000 €**.

La dotation sera versée par tranche comme suit :

- 30 % à la signature du bon de commande (4 500 €),
- 50 % à la présentation du programme finalisé (7 500 €),
- 20 % à la clôture de l'opération (3 000 €).

Calendrier

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 15 juillet 2026 à l'adresse : communication@troisfleuves.fr

Le contrat débutera le 1^{er} septembre 2026 et se terminera le 31 août 2027.